

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NADIA BRIDEAU	Numéro de permis 2015812	Date d'inspection Le 04 août 2020	
Nom de l'établissement GARDERIE CHEZ NADI		Numéro de téléphone (506) 229-2265	
Adresse 55 Madawaska Promenade Dieppe NB E1A 5C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kassandra Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

L'inspecteur a répondu au questionnaire de dépistage et a été vérifié pour sa température par l'exploitante dès son arrivé. L'inspecteur a été capable de voir les consentements des parents en lien avec COVID-19. L'inspecteur a aussi observé les enfants se laver les mains fréquemment.

L'inspecteur a observé les enfants joués dehors le matin. L'inspecteur a aussi observé les enfants chanter et danser sur leurs comptines préférées avec l'exploitante.

L'inspecteur recommande de changer le tapis de changements de couche car celui-ci commence à déchirer. Il est bien de le changer avant que la déchirure agrandisse.

original signé par
Kassandra Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 août 2020

Date

original signé par
Nadia Brideau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 août 2020

Date